
Le confinement des étrangers en Europe : Perspectives de terrain

Alien confinement in Europe: Field perspectives

Journées d'étude

Lundi 3 et mardi 4 septembre 2007

École des hautes études en sciences sociales

105 Bd Raspail, 75006 Paris (salle 7)

Informations disponibles en ligne :
<http://terra.rezo.net/rubrique120.html>

Contacts : cmakaremi@yahoo.fr et carokobe@yahoo.com

RÉSUMÉS DES INTERVENTIONS / ABSTRACTS AND BIOS

BEGUIN, Hélène (Séance 2)

Du foyer de travailleurs migrants à la résidence sociale : du confinement des étrangers à leur entrée dans le droit commun ?

Un foyer de travailleurs migrants constitue-t-il un dispositif de confinement administratif des étrangers ? Certes, il n'y est pas question d'internement forcé. Néanmoins, le foyer des Trente Glorieuses constitue un espace affecté à une fonction de résidence de populations étrangères pour une durée provisoire. Souvent situés aux confins des communes sur lesquelles ils sont implantés, les foyers sont fréquemment désignés, y compris par leurs gestionnaires actuels, comme des espaces de relégation. A la fois espace de vie et dispositif de contrôle¹, le foyer de travailleurs migrants est un espace de confinement des étrangers hors du droit commun. De nombreux centres d'accueil des demandeurs d'asile ont d'ailleurs été intégrés à des foyers de travailleurs migrants sous-occupés.

Porter un regard sur le foyer comme dispositif de mise à l'écart des étrangers est d'autant plus intéressant qu'il est désormais censé « rentrer dans le droit commun » par le biais d'une politique de transformation des foyers en résidences sociales, forme d'hébergement collectif temporaire destiné aux « personnes défavorisées ». En quoi consiste cette politique dans les textes qui la régissent et dans les discours des acteurs gestionnaires de foyers ? Comment ces derniers se représentent-ils cette évolution ? Dans quelle mesure l'espace, physique mais aussi symbolique du foyer, est-il reconfiguré ? Je m'appuierai, pour apporter des éléments de réponse à ces questions, sur les dispositifs législatifs et réglementaires qui régissent cette politique et sur quelques

¹ Si les travaux de Mac Bernardot mettent en évidence la fonction du foyer en tant que dispositif de contrôle, la récente thèse de Choukri Hmed montre également dans quelle mesure les fondateurs de la SONACOTRA ont également pensé le foyer comme un outil d'éducation des étrangers aux normes de la société française de l'époque.

entretiens exploratoires menés auprès de gestionnaires de foyers (SONACOTRA, AFTAM et COATEL, Comité d'accueil des travailleurs en Eure-et-Loir) dans le cadre de ma première année de thèse. J'insisterai sur le cas d'un foyer AFTAM du Loiret qui fait l'objet d'une démolition-reconstruction pour son passage en résidence sociale. Statut dérogatoire pour les anciens travailleurs migrants, création de nouvelles catégories par les gestionnaires pour désigner les résidants, division de l'espace du foyer selon ces différentes catégories... Autant d'éléments qui convergent vers une première hypothèse : si le foyer en tant que structure d'hébergement collectif est censé « rentrer dans le droit commun », ses résidants immigrés font, dans ce processus, figure d'exception ou de « catégorie à part ».

Hélène BEGUIN est doctorante depuis octobre 2006 au Centre de recherche sur l'espace, les transports, l'environnement et les institutions locales (C.R.E.T.E.I.L.), Université Paris 12 Val-de-Marne. Diplômée de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence et de l'Institut d'Urbanisme de Paris, sa thèse porte sur les liens entre transformation des foyers de travailleurs migrants et trajectoires d'immigrés. helenebeguin@gmail.com

BELTRAN, Gregory (Séance 2)

Les villages de bungalows entre mise à l'abri et mise à l'écart : des frontières géographiques aux frontières symboliques

Cette communication est issue d'une étude, effectuée en 2006, sur les « villages de bungalows » installés par la Préfecture d'Indre-et-Loire afin d'accueillir des familles de demandeurs d'asile pendant la trêve hivernale. Les termes de « village de bungalows » sont ceux utilisés par la Préfecture pour décrire ces espaces. Il s'agit en fait de deux terrains, l'un à Tours et l'autre situé à 20 Km, sur lesquels ont été disposés des préfabriqués. Chaque structure est gérée par une association qui a été sollicitée par la Préfecture. Dans les deux terrains, les entrées et les sorties des « résidants » ou de leurs « visiteurs » sont surveillées. Les différences entre ces terrains tiennent aux populations qu'ils accueillent. L'aspect « ethnique » a été privilégié par la Préfecture -en accord avec les associations- pour constituer la population de chaque camp.

Ainsi, le terrain le plus éloigné de Tours accueille uniquement des familles Roms. Dans le même esprit, c'est une association s'occupant traditionnellement de la gestion d'aires pour gens du voyage qui a été sollicitée pour gérer ce terrain. Les frontières physiques et symboliques posées à travers ces dispositifs de mise à l'écart sont donc claires.

En premier lieu, l'approche humanitaire semble intervenir dans le choix de ceux à « protéger » : les familles. Mais cette approche humanitaire est couplée à une approche administrative, seule les familles ayant encore une possibilité de recours sont -officiellement- accueillies dans ce dispositif. Enfin, le critère « racial » est activé, avec une mise à l'écart accrue pour une population paria, les Roms.

C'est dans ce cadre que nous proposons l'étude comparée des deux terrains, au niveau de leur gestion au quotidien, de la vie collective qui s'y crée, et des discours qu'ils suscitent. Nous verrons également que l'utilisation du terme de camp pour nommer ces terrains est soutenue par l'aspect exceptionnel de la structure, les restrictions de libertés, et la réduction des droits des « résidants » au niveau de la « vie nue ». Il s'agira également de placer cette structure sur un continuum des espaces de relégations et dans le cadre plus large des politiques nationales et européennes de mise à l'écart des étrangers.

Grégory BELTRAN est doctorant au Centre d'études africaines de l'EHESS sous la direction de Michel Agier, il mène une recherche sur l'occupation, en 2005, de la Faculté de Tours par un collectif de soutien aux demandeurs d'asile et aux sans-papiers. Ce mouvement social avait pour objectif de loger neuf familles primo-arrivantes de demandeurs d'asile. Son étude, basée sur une observation participante de 3 mois, est centrée sur les tensions -internes au mouvement- entre le registre humanitaire et le registre politique. Les manifestations identitaires - principalement au niveau des demandeurs d'asile - sont le deuxième axe d'analyse de cette enquête. beltgreg@aol.com

BLACK, David (Séance 1)

Mapping the Archipelago of Exception: Detention, Segregation, and the Policing of Capitalist Racial States

Whilst the proliferation of centres for the confinement and detention of aliens in Europe and elsewhere might seem to support Giorgio Agamben's claim that, in today's politics, the state of exception is becoming the rule—with spaces of exception spreading ever more widely—the political vision underlying such assertions remains somewhat limited. As previous critical interventions have noted, from the vantage point of the oppressed, those practices that appear to bourgeois consciousness as unique or unprecedented suspensions of the normative liberal order in response to security concerns, do not seem particularly 'exceptional' at all – they seem, in fact, to be largely consistent with the 'normal' state of affairs. Here, I argue that research into alien confinement can benefit from a methodology of connection that, in keeping with this insight, begins to map, across spatial and historical planes, continuities in terms of the forms and functions of confinement of marginalised, racialised groups – tracing circuits of violence that run through ostensibly distinct sites. This illuminates related grammars of violence that characterise the detention of racially-marked subjects in immigration detention centres, those subject to administrative detention in the context of the 'war on terror', and the growing numbers of those dispossessed and dishonoured populations incarcerated within domestic prisons. Moreover, it reveals that, far from being exceptions, these forms of detention are more usefully seen as acute forms of socio-spatial segregation that already structure everyday life in advanced capitalist societies in the global North, and that are bound up with processes of exclusion and exploitation. I argue that the technologies in question are best described as part of the process of policing capitalist racial states: a concert of connected strategies to facilitate the removal of surplus, incongruous, or resistant elements of the population, so as to create conditions necessary for post-Fordist labour markets to thrive. By shoring up unequal and unsustainable market relations characteristic of the globalised neoliberal order, these policing mechanisms attempt to stave off crises that neoliberalism—like previous phases of capitalism—produces but cannot resolve.

David BLACK is a research student at the Department of Politics, University of Bristol, UK. His PhD thesis focuses on the detention and confinement of racially-marked subjects in the ostensibly liberal

democracies of the global North, exploring the way in which the more authoritarian modes of policing and governance that neoliberal states increasingly turn to rely upon and contribute to the hierarchical (re)production of racialised subjectivities. Combining poststructuralist identity politics with Marxian analyses of the state, his work seeks to articulate a critical politics of race that attends to the intersections of exclusion and exploitation under capitalism, as a way of overcoming the dichotomy between recognition and redistribution.
david.black@bristol.ac.uk

CARRILLO, Alejandra (Séance 3)

La *estación migratoria* de la ville de Mexico: espace de transit de réfugiés

La position géographique du Mexique ainsi que sa situation économique font de celui-ci un pays d'émigration, d'immigration et de transit. La migration en transit au Mexique est néanmoins, en grande partie, un champ vierge pour les sciences sociales et il n'existe aucun enregistrement de ces migrants traversant le Mexique. C'est dans cette logique que je me suis intéressée au centre de rétention migratoire de la ville de Mexico, la *estación migratoria*, comme espace privilégié pour l'observation des migrants en transit, et plus particulièrement des demandeurs d'asile et des réfugiés « officiels ». L'hypothèse de mon travail est de penser que l'expérience vécue dans la *estación migratoria* peut nous dire bien des choses sur l'institution et sur son rapport aux réfugiés qui une fois libérés de l'espace de confinement partent pour la plupart aux Etats-Unis. À travers la description de l'espace physique et des conditions de vie, il s'agira de présenter la *estación migratoria* comme un espace de contrôle où se déploient des pratiques administratives au sein desquelles surgit un discours relatif à l'asile, considéré par les autorités comme une stratégie pour les migrants mis en détention. Finalement, je poserai la question de l'asile effectivement comme stratégie, tout en considérant le migrant comme un acteur et non pas uniquement comme une victime.

En avril 2007 j'ai eu ma première approche en tant qu'étudiante en sciences sociales à l'espace de confinement à partir d'une enquête de terrain menée dans la *estación migratoria* de la ville de Mexico suivant

une démarche fondée sur l'observation et sur des entretiens avec des professionnels du centre, des organisations qui sont en contact avec ces individus et avec des réfugiés ayant été enfermés dans cet espace. Cependant cet espace ainsi que les fonctionnaires qui y travaillent me sont d'une certaine façon familiers puisque je m'y suis rendue plusieurs fois dans le passé, en tant qu'officier de protection. Retourner à ce lieu, portant les lunettes d'étudiante en sciences sociales, m'a dévoilé une série d'aspects que je tenterai d'exposer dans cette présentation. J'ai eu néanmoins des difficultés que j'exposerai également pour signaler les défis du terrain.

Alejandra CARRILLO, après avoir étudié une maîtrise en droit à la Universidad Iberoamericana à Mexico, a travaillé, entre 2001 et 2005, comme officier de protection auprès du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, puis auprès de la Commission Mexicaine d'Aide aux Réfugiés du ministère de l'Intérieur du Mexique. Pendant l'année académique 2005-2006, au cours d'un Master 2 en droit international public à l'Université Panthéon-Assas, Paris II, elle s'est intéressée aux enjeux de la politique d'asile au Mexique. Actuellement, elle continue ses recherches sur la question de l'asile au Mexique et dans le cadre du Master 2 « Territoires, espaces, sociétés » à l'EHESS, elle a écrit son mémoire sous la direction de Nancy Green, sur le centre de rétention administrative de la ville de Mexico où sont enfermés des migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile. acarrillosoubic@gmail.com

COURNIL, Christel (Séance 6)

La CEDH, la détention et le refoulement des mineurs isolés

A partir d'une espèce rendue par la Cour européenne des droits de l'Homme le 12 octobre 2006 à l'encontre de la Belgique², il convient de montrer la position du juge européen sur la détention et le refoulement des mineurs étrangers non-accompagnés. Dans cette affaire, plusieurs questions de droit ont été posées à la Cour : le gouvernement belge pouvait-il refuser d'admettre une ressortissante de pays tiers mineure et

² CEDH du 12 octobre 2006, *Mubilanzila Mayeka et Kaniki Mitunga c./ Belgique*, n°13178/03.

démunie de titre de séjour ? Devait-il ensuite placer en rétention cette enfant non-accompagnée ? Si oui, ne pouvait-il pas prendre des mesures particulières tenant à la durée et aux conditions de la détention spécifique d'une mineure, conditions exigées notamment par la Convention internationale relative aux droits des enfants (CIDE) ? Enfin, le refoulement d'une mineure vers son pays d'origine était-il justifié alors que sa mère l'attendait au Canada ? Depuis la fin des années 90, la question de l'arrivée des mineurs étrangers est inquiétante en Europe. Des mineurs isolés arrivent pour demander l'asile et certains passent par les centres de transit ou les zones d'attente. Face à ce phénomène préoccupant, il est intéressant de s'interroger sur le positionnement de la Cour qui ne s'était pas si explicitement prononcée sur la détention et le refoulement d'un mineur non-accompagné. Le droit européen corrobore-t-il les principes des autres droits internationaux des droits de l'homme (CIDE, Comité des droits des enfants, etc.) ? Par ailleurs, que sont ces garanties européennes au regard du droit communautaire alors que se construit une politique communautaire d'asile et d'immigration très restrictive (cf. le projet de directive de 2005 relative aux normes communes applicables dans les États membres au retour de pays tiers en séjour irrégulier³ et la mise en place de la garde temporaire (sorte de rétention européenne)). De même qu'en est-il de la compatibilité de ces récentes exigences européennes avec notre droit français, et ce alors que l'on assiste à une accélération de la précarisation du droit des étrangers en France avec les récentes lois mises en place par les gouvernements Raffarin et De Villepin ?

Christel COURNIL est maître de conférences en droit public à l'Université de Paris 13 depuis septembre 2006. Postdoctorante CNES de 2005 à 2006 et a soutenu une thèse sur "le statut interne des étrangers et les normes supranationales" à l'Université des Sciences Sociales de Toulouse en 2004. christelcournil@yahoo.fr

³ Directive du Parlement européen et du Conseil relative *aux normes et procédures communes applicables dans les États membres au retour des ressortissants de pays tiers en séjour irréguliers*, présentée par la Commission, le 1 septembre 2005, COM(2005) 391 final.

DARLEY, Mathilde (Séance 3)

L'observation des pratiques de lutte contre l'immigration clandestine au sein des " institutions filtrantes " de l'asile et de la rétention en Autriche et République tchèque "

Mes recherches de thèse portent sur l'inscription de l'immigration clandestine et de son contrôle, en Autriche et en République tchèque, au sein d'espaces circonscrits présentant la plus forte intensité de démonstration du pouvoir de contrôle de l'exécutif et où les pratiques de contrôle apparaissent ainsi directement observables : les centres de rétention pour migrants clandestins, les centres de réception pour demandeurs d'asile situés dans les zones internationales des aéroports, et les postes frontières. Ces espaces, au sein desquels des séjours de terrain de plusieurs semaines ont pu être conduits entre 2004 et 2007, semblent en effet pouvoir être définis comme névralgiques, sur le territoire national, au regard des politiques de lutte contre l'immigration clandestine, en raison notamment du pouvoir « filtrant » (entre migrants « légaux » et « illégaux », voire « légitimes » et « illégitimes ») dont ils sont investis.

Dans le cadre de cette journée d'étude sur le confinement des étrangers en Europe, il semble tout d'abord important de revenir sur certaines considérations de méthode, et notamment sur l'accès du chercheur aux « institutions fermées » (en l'occurrence les centres de réception pour demandeurs d'asile dans la zone de transit des aéroports et centres de rétention) : que signifie ici le concept-valise d'« observation participante » et quelles sont les implications, en termes éthiques et déontologiques, des stratégies mises en œuvre par le chercheur pour pénétrer un terrain souvent décrit comme fermé aux sciences sociales, voire comme « miné » ? Dans quelle mesure l'extranéité et la neutralité souvent revendiquées par le chercheur de terrain sont-elles ici possibles et comment conjurer le potentiel voyeuriste des observations conduites en milieu fermé ?

L'observation de l'intérieur des « lieux d'enfermement » fournit par ailleurs un terrain privilégié à l'analyse des pratiques de maintien de l'ordre institutionnel qui s'y déploient, et qui passent notamment par la géométrie des lieux, les procédures étatiques d'identification et de traçabilité et l'asymétrie des interactions entre « contrôleurs » et

« contrôlés ». Ces pratiques d'exercice du contrôle ont pu encourager les analyses rapprochant les centres fermés des « espaces biopolitiques » décrits par Agamben, ou même des « institutions totales » goffmaniennes. Ce type d'approche, tout en rendant compte d'une réalité de pratiques institutionnelles et de leur réception par les migrants, peut cependant présenter le danger de livrer une vision figée des lieux de contrôle des étrangers et d'occulter ainsi les formes de ce que l'on pourrait appeler avec Foucault les « contre-conduites », c'est-à-dire ici les stratégies d'adaptation et de résistance (discursive ou corporelle) des migrants à l'institution.

Mathilde DARLEY est en troisième année de doctorat de science politique à l'IEP de Paris et rattachée au CERI (Paris) et au CEFRES (Centre français de recherche en sciences sociales, Prague). Elle travaille sur les pratiques de contrôle migratoire au sein des « institutions filtrantes » de l'asile, de la détention et des postes frontières en Autriche et en République tchèque. Outre l'immigration et son contrôle, ses thèmes de recherche incluent également les questions de prostitution et de traite des femmes. Elle a publié « La prostitution en clubs dans les régions frontalières de la République tchèque » (*Revue française de sociologie*, 48, 2, 2007, p. 273-306) et « Le statut de la victime dans la lutte contre la traite des femmes » (*Critique internationale*, 30, 2006, p. 103-122).
mathilde@cefres.cz

DUCHENY, Marie (Séance 5)

La territorialisation des réfugiés : de l'espace " pour " les réfugiés à l'espace " des " réfugiés.

En France, les demandeurs d'asile, et les réfugiés dans une moindre mesure, peuvent bénéficier d'un accueil, le temps de la procédure de demande d'asile, dans des structures spécifiques. Le nombre de places d'hébergement, même s'il reste relativement faible, est en nette augmentation, l'objectif étant de s'aligner sur la demande d'asile totale. Il s'agirait donc à terme d'héberger tous les demandeurs d'asile dans des centres spécifiques, les CADA⁴, lieux d'accueil, qui sont à l'évidence aussi des lieux de contrôle, visant à maîtriser la demande d'asile. C'est en ce sens que l'on peut parler de « territorialisation » du demandeur d'asile et du réfugié. En créant des espaces « pour » les étrangers que l'on accueille, ce sont des espaces particuliers, propres « à » eux, qui leur sont proposés et dans lesquels ils se retrouvent finalement assignés. La frontière entre espace d'accueil et espace de cantonnement est mince.

En faisant une analogie avec l'hospitalité privée, dans laquelle l'hôte se doit de respecter les aires d'intimité des accueillants alors que le maître de maison peut s'autoriser l'accès à l'espace propre de son invité, on peut avancer que la territorialisation des demandeurs d'asile et des réfugiés participe également au positionnement des acteurs en spatialisant les rapports sociaux asymétriques entre accueillants (l'Etat mais aussi les associations qui ont la charge effective de l'accueil) et accueillis.

Les réfugiés statutaires, qui nous intéressent plus particulièrement, ont le plus souvent recours aux logements temporaires (ALT, baux glissants et sous location par exemple), durant des temps longs, pendant lesquels ils se voient offrir un suivi, obligatoire dans la plupart des cas. Cet accompagnement, plus ou moins nécessaire, plus ou moins intrusif, enferme les réfugiés dans une forme de parcours spécifique. Ce ne sont pas les logements à proprement parler, ni même les dispositifs, qui sont à l'origine de ce que l'on peut assimiler à leur « territorialisation », mais

⁴ CADA : Centre d'Accueil pour Demandeur d'Asile

la spécificité de l'utilisation de ces dispositifs. En effet, ce n'est pas le sens spatial du terme qui nous intéresse ici, mais le fait que, comme pour les personnes hébergées en CADA (ou en CPH⁵) évoqués plus haut, les réfugiés dont il est question ici se retrouvent consignés dans un parcours qui leur est propre.

Enfin, parce que la territorialisation autorise la maîtrise de l'espace des réfugiés (au sens large, englobant les dispositifs d'accompagnement) et par là-même des 'étrangers' eux-mêmes, elle permet également à l'accueillant - et par là, on peut signifier l'Etat mais aussi la société, les nationaux - de se protéger des personnes accueillies.

Marie DUCHENY : Le doctorat de sociologie (Université Paris Descartes - CERLIS), dirigé par Anne Gotman et actuellement en cours, fait suite à sa formation d'Ingénieure des Travaux Publics de l'Etat au Ministère de l'Equipement, et à un DEA (Institut d'Urbanisme de Lyon) présenté en 2003 sur la question de l'accueil des réfugiés en région lyonnaise. La thèse, dont le terrain d'étude se base sur l'Ile de France, par l'observation des dispositifs d'hébergement et d'accès au logement pour réfugiés, permet d'interroger l'utilisation de solutions temporaires, en réponse à la pénurie de logements, et sur le rôle de médiateur tenu par les associations qui gèrent ces dispositifs.
Marie.Ducheny@equipement.gouv.fr

FERNANDEZ, Cristina (Séance 1)

Policing migrations through Spanish Centres of Internment for foreigners

Today, the imposition of the democratic Rule of Law, does not prevent from putting into practice some policies that, directly or indirectly, cause exclusion, segregation and violence into the population. This policies, frequently act under subtler forms protected by a legal structure and a supposed political legitimacy. This is the case of the detention centres for immigrants. But places of alien confinement also play a fundamental role to guarantee the fully operational of the utilitarian immigration policies regulated by European border's regime. The practices

⁵ CPH : Centre Provisoire d'Hébergement, pour réfugiés statutaires uniquement.

implemented in the Spanish Centres of Internment for Foreigners, the so called CIEs (for *Centros de Internamiento de Extranjeros*) are useful to show these assertions.

In Spain, the CIEs were introduced by the law 7/1985 with the object of facilitating the administrative removal. According their geographical situation the CIEs deal with different functions: on the one hand, the overcrowded centers of Canary Islands organize the deportation to Africa of those people who has just arrived to the islands by sea. But, they have also a symbolic importance, since they have introduced the best illustration and confirmed the worse fears about the assault to Europe on the part of great masses coming from the Third World. On the other hand, the CIEs of the cities where there is a high rate of migrant population (Madrid, Barcelona, Valencia, Málaga or Murcia) are useful to detain or/and expel the people who was unable to regularize his/her situation. As it is known, special attention needs to be paid to the respect of fundamental rights of people detained in those centres. But, we have highlight that there are several detainees who after 40 days in the CIE they could not be expelled, so they are free in the EU without any possibilities of being subjects of citizen's rights. In this sense, it guarantees the continuity of today's system of utilitarian migrations and the exploitation of migrant labour because this centres remind migrant people the vulnerability of their situation in the EU, as they could be detained and expelled (physically or legally) at any time.

Cristina FERNÁNDEZ BESSA: Researcher at the Consolidated research group Observatori del Sistema Penal i els Drets Humans of the University of Barcelona and she undertakes doctoral studies in Sociology of Criminal Law at the same University. She is graduated in Law and holds a Diploma in International Critical Criminology from the Socrates Programme on Criminal Justice and Critical Criminology and a Master in Penal Systems and Social Problems from the University of Barcelona; She participates as a researcher at the European project The Changing Landscape of European Liberty and Security-CHALLENGE,(An Integrated Project Financed by the Sixth EU Framework Programme)in a work package about exceptionalism in the Euro-Mediterranean relations. cristina.fernandez@ub.edu

FISCHER, Nicolas (Séance 4)

Le corps comme champ de bataille. Politiques de l'humanitaire dans les centres de rétention français

Dans le sillage des travaux consacrés ces dernières années aux usages de la « raison humanitaire » dans la gestion des populations précaires, cette contribution cherchera à en analyser les manifestations dans le contexte spécifique des centres de rétention utilisés pour le maintien administratif des étrangers en instance d'éloignement du territoire dans la France contemporaine. Alors que ces espaces ont été fréquemment décrits comme les lieux privilégiés d'une exposition des corps « retenus » à une violence d'Etat potentiellement illimitée, il s'agira bien plutôt pour nous de décrire l'économie serrée et particulièrement complexe de la gestion des corps souffrants qui s'y déploie, à partir d'observations réalisées dans l'un de ces centres au cours de l'année 2005. On l'abordera en trois moments : - Une première présentation des centres de rétention comme dispositifs de gestion humanitaire : elle passera par une rapide généalogie de la présence d'antennes médicales dans les centres de rétention, mais surtout par une première analyse de la coopération développée à partir de la fin des années 1990 entre les infirmiers et les intervenants de la Cimade, assurant l'assistance juridique aux « retenus ». Cette coopération entre expertise médicale et expertise juridique sera elle-même étudiée sous deux angles : - L'humanitaire comme moyen d'opposition légale aux éloignement du territoire. On s'intéressera à la coordination entre personnel médical et les militants Cimade en la matière, mais plus encore à sa forme : dans le contexte particulier de la rétention, la contestation de l'éloignement au nom de motifs humanitaires graves ne peut passer par la simple supplique étudiée par D. Fassin, mais doit être instituée sous la forme d'une procédure spécifique, seule à même de contraindre l'administration dans un contexte d'urgence et de forte contrainte étatique. - L'humanitaire comme ultime espace d'affrontement entre les gestionnaires du centre. L'exposition du corps souffrant est dans ce cas un moyen pour l'étranger de s'opposer à son renvoi forcé (automutilation ou suicide). Si ces formes de résistance « corporelle » sont légalement sanctionnées, elles deviennent au sein du centre de rétention le pivot d'un rapport de forces particulier, opposant les

militants de la Cimade, les membres du personnel médical, et les représentants des administrations ou des forces de l'ordre. La prévention des mutilations, la menace de leur occurrence et leur utilisation stratégique lorsqu'elles se produisent effectivement, fournissent autant de ressources – ambivalentes et diversement investies – à ces différents acteurs dans leurs rapports quotidiens au centre.

Nicolas Fischer est doctorant en sciences politiques, rattaché au CEVIPOF, Sa thèse est consacrée aux pratiques administratives en matière d'expulsion des étrangers (situation comparée années 1930-période contemporaine). fischer_n@hotmail.com

**ISERTE, Morgane (Séance 4)
Observations en aéroports à Roissy CDG – dispositifs de "sécurité frontalière" et lutte contre l'immigration clandestine en amont et en aval de la "zone d'attente réservée".**

En partant d'observations effectuées en 2006 et 2007 dans les aéroports de Roissy CDG et d'entretiens réalisés avec des agents de la Police de l'Air et des Frontières –PAF- et de la compagnie Air France, nous reviendrons sur l'évolution des mesures de surveillance et de contrôle des étrangers en zone réservée (ou zone de sûreté à accès réglementé).

La zone d'attente s'étend en effet « des points d'embarquement et de débarquement à ceux où sont effectués le contrôle des personnes », et c'est donc là, en amont et en aval de leur passage en zone d'hébergement (ZAPI), que les étrangers « suspects » sont interpellés et que la PAF décide de leur entrée sur le territoire français, de leur maintien en zone d'attente ou de leur réacheminement immédiat.

Nous analyserons les différentes procédures de contrôle policier -de la descente de l'avion (lors des « contrôles passerelle », aujourd'hui systématiques sur les vols à « fort risque migratoire ») jusqu'à leur renvoi (avec ou sans escorte), ainsi que les mesures sécuritaires appliquées à Roissy par la PAF et les acteurs privés (ADP et transporteurs) avec la mise en place de technologies d'identification, de surveillance et de traçabilité.

Nous mettrons l'accent sur le cas des personnes « en transit assisté » pour illustrer notre propos sur les dispositifs actuels de contrôle aux frontières.

Morgane ISERTE : doctorante en sociologie sous la direction de Louis Quéré au Centre d'Etude des Mouvements Sociaux (EHES). Sa recherche, menée sur le mode de l'enquête à partir d'observations détaillées, porte sur le dispositif de la zone d'attente comme ensemble d'épreuves de (non) reconnaissance dans nos démocraties à un moment où les sociétés, chacune à leur manière et dans un mouvement d'ensemble, sont en train d'éprouver de nouveaux rapports à l'autre. Depuis mars 2006, elle est bénévole à l'Anafé – Association nationale d'assistance aux frontières des étrangers, et se rend très régulièrement en ZAPI et dans les aéroports en tant qu'observatrice. isertem@yahoo.fr

**KARAKAYALII, Serhat, Sabine HESS, Vassilis TSIANOS (Séance 1)
Denaturalizing "Camps" - theory and methods of an ethnographic regime analyses**

Critical cartographies of the new European border line in Eastern and South-Eastern Europe draw the image of an intense line of camps at the fringe of the new European Union. The imagery of a solid wall sealing off the EU from unwanted migratory movements is evoked. And in deed, the policy of exterritorializing camps far inside the African continent became one of the main trajectories of the common EU-migration policy. But a close ethnographical look at the border control practices and especially at the practices of the different kinds of camps in South-Eastern Europe reveals a much more ambiguous picture.

In our paper we want to present some of our findings of our two-year multi-sited research project TRANSIT MIGRATION on the construction and reality of the border regime in Turkey, Greece and the Balkan region and discuss with you our theoretical and methodological approach that we call "ethnographic regime analyses". This approach takes as its crucial starting point the struggles – the knowledges and strategies - of mobility as one of the forces shaping the control apparatus. This self-positioning and theoretical glance shows that places of mobility and its

control are spaces of struggles, conflicts, negotiations, adjustments, subversion and mimicry – generally spaces of situated practices. And in contrast to the general assumption that borders equal confinement, we found regulatory structures/systems of deceleration at work.

In doing so, our transdisciplinary research on legal and improvised camps, migrants, smugglers, police and politics hints as well at some main shifts of the European migration policy. It demonstrates that on the one side the transnationalized migration policy is based more and more on the activities, expertise and discourses of non-states actors (NGO) and international organisations like the “International Organisation for Migration” (IOM). But it can also show that alongside this privatisation of migration policy a “human rights regime” evolved which the migrants not only know very well to play on but themselves pushed into existence by their continuing claims of the right of global mobility. In contrast to the above mentioned critical cartographies we developed on the base of these findings MIGMAP, four digital maps of the new European “art of governing migration” (<http://www.transitmigration.org/migmap/index.html>).

Sabine HESS (Dr) is working as assistant professor at the Institute for Folklore Studies and European Ethnology at the Ludwig-Maximilian-University of Munich. Serhat KARAKAYALI is writing his Ph.D. on „Illegal Migration“ at the University of Frankfurt am Main with a grant from the Heinrich-Böll-Foundation. Vassilis TSIANOS teaches theoretical sociology and migration studies at the University of Hamburg.

KHOSRAVI, Shahram (Séance 4) Detention and Deportation in Sweden

While the irregular migration in southern European countries is linked to labour market, it is linked to the asylum system in Nordic countries. Majority of undocumented immigrants in Sweden are asylum seekers whose applications have been rejected. Swedish authorities, through a harmonization of migration and asylum policies with other EU states, attempts to maximize control over movements of unwanted immigrants. Since entering EU the Swedish migration and asylum politics became more restrictive. Accordingly detention and deportation have been integrated in the

asylum regime. Since the late 1990s, numbers of detainees and deportation has increased drastically.

Based on ethnographic fieldwork among undocumented immigrants and asylum seekers in Stockholm (2004-2006) I will attempt to show the process of detention and deportation in Sweden. Ethnography from a detention centre outside Stockholm and testimony of informants being subjects for detention and deportation shows how human rights and the legal rights of the individuals are jeopardized. I will talk about the ‘Swedish tactic’ for rationalizing the deportation. The staffs of detention centres use long conversations with the detainees to ‘prepare’ him or her for deportation. I will also demonstrate how detention and deportation of non-European immigrants/asylum seekers are instruments in identity-making process of Swedish nation as a member state of the European Fortress.

Shahram KHOSRAVI has a Ph. D in Social Anthropology from Stockholm University. He is affiliated to The Centre for Research in International Migration and Ethnic Relations(CEIFO) Stockholm University. His current research is a study of 'illegality' in the field of migration, which focuses on the process of unauthorized migration (mainly in the form of 'smuggling') and the living conditions of undocumented immigrants in Sweden. shahram.khosravi@socant.su.se

LARCHER, Jonathan (Séance 5) L'étranger confiné, une figure à nuancer ? L'exemple d'une ethnographie entre les sites.

Notre présentation repose sur un travail de recherche « multi-site ». Parti d'une plateforme d'accueil de demandeurs d'asile à Paris [la CAFDA-CASP], mon terrain m'a conduit à suivre les « micro-résistances » et les stratégies [migratoires, financières, discursives...] des « exilés-migrants » là où elles sont élaborées. De la vie quotidienne à l'hôtel, jusqu'à l'entrée dans le réseau diasporique de la communauté « négro-mauritanienne », en passant par la réalisation d'un film en compagnie d'une famille qui rentre en Roumanie pour reconstruire la maison du grand-père ; les espaces traversés sont divers et multiples. Ces terrains discontinus et en grande partie opaques les uns vis-à-vis des autres, mettent à mal la maîtrise que l'ethnologue prétend détenir

de son terrain et à fortiori de sa propre identité d'étudiant ou d'universitaire. En suivant les *processus* par lesquels ses interlocuteurs construisent leurs identités et mobilisent leurs ressources, l'ethnographe se voit contraint dans ses *démarches* à des réserves d'informations, il doit s'astreindre à une auto-censure, utiliser des passe-droits, le tout pris dans un tissu de relations de manipulations ou de plaisanteries qui lui attribuent une identité fluctuante.

Notre présentation, s'attachera à établir de la continuité, là où dans les faits, elle n'existe que de manière diffuse. Une fiction, en sorte, où le personnage principal, l'ethnographe, par son étrangeté même et par les accords contradictoires dans lesquels il est pris, met à jour les catégories opératoires de chacun des lieux traversés. Qu'ils soient l'exclusivité des techniciens de l'urgence sociale ou bien des familles migrantes.

Notre propos souhaite donc avoir une double portée. Tout d'abord une illustration des violences symboliques qui s'exercent spécifiquement dans ces lieux sur la « relation ethnographique » : pouvoir d'exception, professionnalisation du milieu associatif. Il se veut également une démonstration du caractère heuristique d'une contextualisation par juxtaposition des espaces de vie du migrant. Cette *ethnologie entre les sites* permettrait de voir l'étranger confiné comme une figure à nuancer.

Jonathan LARCHER, étudiant en Anthropologie à l'EHESS, ses terrains de recherches le porte, à la fois, vers une analyse des dispositifs d'accueil des demandeurs d'asile ainsi que les tactiques et stratégies auxquels se rattachent les migrants, dans leur vie quotidienne et leur parcours migratoire. Parallèlement, il poursuit un projet de réalisation filmique sur les différents temps qui traversent l'expérience subjective de la migration. larcherj@hotmail.fr

LE COURANT, Stefan (Séance 6) Remettre son passeport à la police ? Coopérer, s'opposer à la procédure juridique d'expulsion du territoire français

A la suite d'un contrôle d'identité révélant sa situation irrégulière, l'étranger est conduit dans un local de rétention où lui est notifié un arrêté préfectoral de reconduite à la frontière. La durée de cette

rétention est alors de quarante huit heures avant qu'il soit présenté à une audience du tribunal de grande instance devant un juge des libertés, audience communément appelée *35bis*⁶. Ce juge, garant des libertés individuelles, peut décider de prolonger la rétention pour une période de quinze jours, d'assigner à résidence ou d'annuler la procédure en cas de non respect des droits de l'étranger arrêté.

Au cours de cette période primordiale dans la construction de sa défense, l'étranger reçoit les conseils de son entourage, des intervenants de la Cimade⁷, de son avocat... C'est à lui de trancher entre ces avis parfois contradictoires. La difficulté est accrue par la méconnaissance du système juridique mais également par l'imprévisibilité des effets de ces choix : payer un avocat privé permettra-t-il d'obtenir une libération ? Face à cette complexité deux attitudes apparaissent, la coopération avec l'administration ou l'opposition (et entre ces deux positions de grandes possibilités de combinaisons). S'opposer dans ce cas passe principalement par la dissimulation d'informations et en tout premier lieu celles concernant l'identité. Espérer ne pas être identifié permet d'empêcher de se voir délivrer un titre de transport par un consulat, préalable indispensable à l'expulsion. Tous ces choix se trouvent donc cristallisés et symbolisés dans la décision de remettre ou non son passeport à la police. En donnant son passeport aux services de police l'étranger peut bénéficier d'une assignation à résidence lui permettant d'éviter le maintien en rétention mais il facilite dans le même temps son éventuelle expulsion.

Ces attitudes diamétralement opposées semblent traduire un positionnement différent face à la justice : la volonté de faire obstacle à son déroulement ou la confiance dans la reconnaissance de ses droits. Il s'agit donc de s'interroger sur les conséquences de ces deux positions à la fois tant dans le domaine juridique que symbolique et de tenter d'analyser le discours et la position des différents acteurs intervenant dans cette procédure.

⁶ L'audience a gardé le nom de l'ancien article de loi régissant la rétention administrative.

⁷ Cimade : seule association habilitée à entrer en rétention ayant pour mission "l'aide à l'exercice des droits »

Stefan LE COURANT : doctorant en première année de thèse d'ethnologie au LESC (Laboratoire d'Ethnologie et de Sociologie Comparative) à l'université Paris X Nanterre. L'intitulé actuel de la thèse est : « La rétention, maintien de frontières invisibles ? » où il est question, à travers une étude ethnographique d'un centre de rétention, de s'interroger sur les effets de ce dispositif et de comprendre comment ces espaces de contrôle de l'immigration irrégulière sont également des lieux où se redéfinissent le statut de l'étranger.
stefanlecourant@yahoo.fr

MANKOU, Brice Arsène (Séance 5)

Fermeture de Sangatte: errance ou exil forcé des migrants

Le Confinement des étrangers en France en dehors des centres de rétention ou zone d'attente dans les aéroports se poursuit actuellement avec des mesures de plus en plus drastiques, visant désormais à lutter contre l'immigration clandestine. Le camp de Sangatte dans le Nord Pas de Calais avait été mis en place pour empêcher des Migrants venus d'Afrique de l'Est, d'Asie et d'Amérique du Sud, de pouvoir se rendre en Angleterre, un pays qui n'est pas régi par des accords Schengen. Après la fermeture de Sangatte par l'ancien Ministre français de l'intérieur, Monsieur Nicolas Sarkozy, tous les observateurs de la vie publique pensaient en avoir fini avec la vague des migrations cantonnées dans ce camp qui, selon les autorités françaises posait beaucoup de problèmes. Force de constater que plusieurs migrants continuent d'arriver à Calais dans l'espoir de rallier l'Angleterre.

Quelques années après la fermeture de Sangatte, que sont devenus ces migrants déterminés à partir en Angleterre, pays qu'ils considèrent comme un eldorado ?

Pourquoi les autorités Françaises les retiennent en France malgré la fermeture du Camp ?

Autant de questions auxquelles nous nous proposons d'apporter des approches socio anthropologiques d'observateur de terrain et de chercheur à travers le thème : « *la fermeture de Sangatte : errance ou exil forcé des migrants* » ?.

En effet, la fermeture du camp de Sangatte a aggravé les problèmes des migrants confinés actuellement à Calais. Ce confinement appelle deux

autres notions nécessaires à préciser à savoir : l'errance ou l'exil forcé. Dans cette perspective, Calais apparaît donc comme une zone où les migrants sont considérés comme des « sans-droits », livrés à une survie qui s'exprime à travers des associations qui tant bien que mal essayent de leur redonner cette dignité inhérente à toute personne humaine perdue avec la fermeture du Camp de Sangatte.

Nous nous intéresserons également à la place des femmes, des enfants en bas âge de ces familles en errance.

En observons Calais aujourd'hui, Il y a donc une sorte de conflit latent entre l'autorité publique et la société civile qui agit au nom des principes garantissant la protection des droits humains auxquels la France est attachée.

Au cours de notre communication, nous montrerons que la fermeture de Sangatte a suscité un « confinement » où les migrants sont livrés à une errance dont les conséquences sont multiples sur le plan social et humain.

C'est une étude qui s'appuie sur des réalités de terrain étant impliqué moi-même avec le Secours Catholique à des actions qui consistent à leur redonner de la dignité.

Ensuite nous verrons si cette fermeture est une solution idéale, humaine ou déshumanisante.

Enfin, nous examinerons sur le terrain comment les acteurs institutionnels et associatifs travaillent-ils pour le bien de ces migrants à Calais ?

Brice Arsène MANKOU, ancien journaliste à la Semaine Africaine, est né le 03 août 1972 à Brazzaville. Après ses études universitaires à l'Université de Brazzaville, il arrive en France où il vient d'obtenir un Master en Citoyenneté, Droits de l'Homme et Action humanitaire à l'Université d'Evry Val d'Essonne. L'accueil reçu dans cette ville l'a conduit à écrire cet ouvrage. Auteur du livre : " Massacre des enfants du Congo Brazzaville : La responsabilité de l'Etat et des leaders politiques " aux Editions Jeunesse et Droit-liège 2002, Brice Arsène MANKOU conduit ses recherches universitaires sur les questions d'intégration des immigrés, et de pratique de la diversité culturelle en France à l'Université " de Lille 1 où il prépare un doctorat en sociologie politique.
bamankou@yahoo.fr

NACU, Alexandra (Séance 2)

Policer des irréguliers: les Roms migrants en région parisienne

Ma recherche s'intéresse aux Roms est-européens installés en banlieue parisienne et aux formes d'intervention institutionnelle (pouvoirs publics et ONG) à leur endroit. Ces habitants au statut juridique ambigu (bénéficiant du droit à la présence sur le sol français depuis janvier 2007 mais privés du droit au travail ou à l'occupation de leur habitat) sont l'objet d'une gestion plus ou moins identifiable et cohérente, souvent « par défaut ». J'ai réalisé une grande partie du terrain en observation participante avec l'association Médecins du Monde (Mission Banlieue) où je travaille depuis 2003 en tant que médiatrice-interprète.

L'une des spécificités de cette population est le type d'habitat auquel elle donne lieu. Alors que certains s'installent dans des squats allant jusqu'à quelques dizaines de personnes, d'autres bâtissent de véritables bidonvilles plus ou moins réglementés et durables. Occupant des espaces interstitiels dans la ville, ces lieux sont victimes d'expulsions répétées, demandées par les propriétaires des lieux occupés, les municipalités ou les préfets.

Dans cet article, j'analyse l'interaction entre les multiples échelles d'acteurs impliqués dans ce processus de gestion ainsi que les types de mobilisations auxquelles cela donne lieu. La présence de groupes parfois larges de migrants illégaux et de squatters est devenue une question d'actualité pour nombre de municipalités, notamment celles de la « ceinture rouge » située au nord et à l'est de Paris. Ces migrants deviennent des enjeux de politique locale dans les luttes entre autorités municipales, formations politiques rivales, ONG, comités de soutien des habitants et police. Un facteur non-négligeable dans ces aménagements urbanistiques et politiques est la situation générale de l'immobilier en Ile-de-France.

Je m'intéresse donc aux multiples dispositifs de mise à l'écart qui, tout en n'étant pas nécessairement intentionnels ou institutionnalisés, concourent en produisant la marginalisation d'une population. J'intègre dans cet article une dimension réflexive, s'interrogeant sur l'utilisation de l'observation participante et sur les risques d'instrumentalisation du chercheur dans l'enquête sociologique.

Alexandra NACU: Docteur de sciences politiques à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (2006) et médiatrice-interprète bénévole à Médecins du Monde depuis 2003. ATER à l'Université Paris 13 2005-2007. J'ai écrit ma thèse sur la pauvreté en Roumanie et en Bulgarie après 1989. Je m'intéresse à la sociologie des inégalités sociales, de la pauvreté, de l'ethnicité et plus récemment à la médecine orientée vers les migrants. alexandra.nacu@sciences-po.org

REA, Andrea (Séance 1)

Laisser circuler et laisser enfermer : les deux orientations d'une politique migratoire européenne débridée

Andrea REA est directeur du groupe d'études sur l'ethnicité, le racisme, les migrations et l'exclusion, GERME, Institut de Sociologie, Université Libre de Bruxelles. area@ulb.ac.be

SANTINHO, Maria Cristina (Séance 3)

Asylum seekers and refugees in Portugal, an anthropological approach

Portugal, is a special country in Europe, in what concern to the reception numbers of requests to asylum seekers and refugees (around one hundred per year), witch is completely different from our neighbour Spain. There are at least two reasons: the immigrant's policies of the government, makes possible and relatively easy to obtain a permission to be a immigrant in the country; there are no frontiers directly connected to problematic zones (as the Mediterranean for instance). The restricted number of asylum seekers and refugees, makes possible to develop policies of integration. The CPR (*Conselho Português para os Refugiados*), is a Portuguese NGO that represents the High Commissariat of the United Nations to the Refugees (HCUNR) in Portugal. This NGO, have been developing projects to the integration and support to the refugees and asylum seekers that provides shelter for a few months, juridical support, formation in portuguese language, search for employment, money for transportation and personal needs, cultural activities specially oriented to the integration in the community.

The asylum seekers proveniences in 2006 were from several African countries like Angola, Ivory Cost, Ethiopia, Guinea, Nigeria, Congo, Sudan, but also Moldavia, Russia, Armenia, Bielo-Russia Pakistan, Turkey, Lebanon, Albania, Kosovo, and also Cuba and Colombia.

My scientific goal as various approaches: From the anthropologist researcher point of view, several problems must be faced: the field work of the researcher is stable (the shelter), but the persons (asylum seekers) are not (they only stay there for few months); the shelter is a "non-place" or a "Non-Lieux", where the connections between the persons are obviously multicultural, but where is difficult to face them as a cohesion group: "the only thing that is common to all of us here is the suffer" (in words of a asylum seeker). Above all, there are the government policy's that authorize or not authorize the statute of refugee according to the diplomatic relations with some governments, despite of the humanitarian reasons (with Angola for instance). There is also a particularity: when the statute of refugee is denied from the state, some of the asylum seekers stay in the country as illegal immigrants, mixing themselves sometimes, with the community surrounding the shelter. Above all, my particular research interest as to do with Medical Anthropology and anthropology of emotions: life histories of the asylum seekers and refugees, facing particularly illness, fysical and mental suffering, mental stress disorder, life hopes of each of them, worries, access to national system of health. In what concerns to a methodological point of view, some aspects must be solved: a) How to reach the confidence of the asylum seekers and refugees that makes possible my field work in the shelter of the CPR, without being connected with the institution itself? b) How to manage the relation between the institution (NGO - CPR) that "allows" me to reach the group and each one of the individuals? c) What are the frontiers between an exempt scientific research and the will to make a political commitment state, according with the human rights perspective? d) What makes a difference between a asylum seeker with a statute of refugee denied and a illegal immigrant in the eyes of himself and in the perspective of the portuguese society and portuguese policies.

Maria Cristina SANTINHO: Anthropologist, doing PhD in Medical Anthropology among Asylum Seekers and Refugees in Portugal.

Investigator at the *Centro de Estudos de Antropologia Social e Centro de Estudos Africanos* (Social Anthropology Study Centre and African Study Centre) - ISCTE (Superior Institute of Work and Business Sciences). Anthropology teacher at the Department of Psychology at Lusófona University. Between 1999 and 2006. Responsible in Loures Municipality, for the development and implementation of projects concerning migrant populations, specifically in the Cultural and Health sector. Also responsible for the implementation of academic seminars concerning health and migration. President of a NGO called "Group Migration and Health" (network). cristina.santinho@gmail.com

SOSSI, Federica (Séance 5) Histoires aux frontières

Federica SOSSI a obtenu un doctorat de philosophie à Paris-VIII, sous la direction de Jean-François Lyotard. Elle est maître de conférence en esthétique à Université de Bergame, en Italie. Son intérêt pour l'œuvre de Foucault se croise avec son activité politique contre les centres de rétention en Italie. federica.sossi@unibg.it

VARELA HUERTA, Amarela (Séance 6) "Papers for everyone!" Ten years of migrants political struggles in Barcelona Or about the historical demands of "sin papeles" migrant's social movement in Spain

This text is concerned with a concrete example of migrant political struggle, the "sin papeles" ["illegal aliens"] migrant's social movement. This struggle, beginning in the last decade and continuing up until the present, occupies Catalan public space in the form of an *extremely novel social movement* lead by migrants from all over the postcolonial peripheries. Migrants who, upon settling in the Spanish state, Barcelona to be exact, choose to side step the position of victim which the miserabilist representation of immigration assigns them to, in order to become *agents* and political subjects.

These organised migrants demand -through lock-ins, hunger strikes, demonstrations, assemblies and by creating networks with other actors on a local, state and European level- the immediate and unconditional

regularisation of all those who are kept in an irregular situation despite the fact that they live, work and consume in the territory like the rest of the inhabitants.

In this paper I present a chronology of the movement based on the synthesis of the socio-genesis of this social movement, the development of its political discourse and demands, as well as the varying strategies which the activists have used, depending on the mobilisation and the political context, to achieve that 1,122,258 people previously lacking recognition as legal subjects have obtained 'papers' and with them certain rights.

Amarela VARELA is graduate in Journalism at the Universidad Nacional Autonoma de México (UNAM/Mexico City). Is postgraduate in "Immigration" at the Universidad Pontificia de Comillas (Madrid). Has a master degree in Communication Sciences at the Universitat Autonoma de Barcelona (UAB/Spain). Is candidate for the doctoral degree in Sociology at the UAB. Member of the Center of Study for Immigration and Ethnic Minorities (GEDIME/UAB), she has worked around the social movements and migrations like journalist and scriptwriter. Her mains researcher priorities are: social movements, selft-organizations migrants and the interculturality. At the moment, she is writing her PhD thesis about the "sin papeles" migrant's social movement in Spain.
janikamarela@yahoo.es